

**IMPORTANT**

Un dossier d'inscription incomplet ne sera pas traité et vous sera retourné.

### 1. IDENTIFICATION

|                                                 |                 |
|-------------------------------------------------|-----------------|
| N° de client à la CCQ ou n° d'assurance sociale | Code permanent* |
| Nom                                             | Prénom          |

\* Le code permanent (composé de quatre lettres suivies de huit chiffres) apparaît sur les relevés, diplômes ou autres documents émis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ainsi que sur divers documents émis par des établissements scolaires.

### 2. PÉRIODE D'INSCRIPTION

Les personnes titulaires d'un programme d'études reconnu peuvent déposer leur candidature lors des deux périodes suivantes :  
Prévisions (2 février au 13 février 2026) et hors prévisions (9 mars au 6 novembre 2026)

### 3. DEMANDE D'INSCRIPTION POUR PERSONNE DIPLÔMÉE

Même si vous êtes titulaire d'un diplôme reconnu pour plus d'une occupation spécialisée, cochez un seul choix :

☐ Soudeur ☐ Soudeur en tuyauterie (haute pression)

### 4. PAIEMENT DES FRAIS (110 \$)

Des frais de 110 \$ sont exigés au moment de l'inscription (10 \$ pour les frais d'inscription et 100 \$ pour les frais de formation et de délivrance du certificat de compétence). Veuillez noter que les frais de 10 \$ ne sont pas remboursables, le cas échéant.

**IMPORTANT** : pour vous protéger en cas de perte ou de vol, **n'envoyer pas d'argent comptant** par la poste. Tout paiement refusé par un établissement bancaire annulera automatiquement votre inscription.

|                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                   |                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Méthode <input type="checkbox"/> Chèque personnel <input type="checkbox"/> Chèque certifié <input type="checkbox"/> Mandat-poste <input type="checkbox"/> Mandat bancaire <input type="checkbox"/> Argent ou carte de débit (en personne seulement) |                                                                   |                   |
| <input type="checkbox"/> Carte de crédit                                                                                                                                                                                                            |                                                                   |                   |
| N° carte crédit                                                                                                                                                                                                                                     | <input type="checkbox"/> Visa <input type="checkbox"/> MasterCard | Date d'expiration |
| Nom du détenteur de la carte de crédit                                                                                                                                                                                                              | Signature du détenteur de la carte de crédit                      |                   |

### 5. HORAIRE DE FORMATION

Le *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, est offert sur une fin de semaine de 8 h à 16 h 30. Veuillez prendre note que la Commission de la construction du Québec (CCQ) se réserve le droit de regrouper les inscriptions de différentes régions pour assurer la tenue de la formation.

### 6. AUTORISATION

Je déclare que les renseignements apparaissant ci-dessus sont exacts et j'autorise, par la présente, la CCQ à vérifier auprès des organismes concernés, l'authenticité des documents que j'ai soumis et/ou la validation de mes sanctions scolaires à des fins d'inscription dans le cadre du CCGIC et de délivrance d'un certificat de compétence.

Signature du demandeur (obligatoire)

En foi de quoi, j'ai signé le (AAAA-MM-JJ)

La présente autorisation ou une copie de celle-ci sera valide tant que durera l'étude de ma demande ou tant que je serai détenteur d'une certification, d'une exemption ou d'un certificat de compétence valide émis par la CCQ.

## 7. PRÉCISIONS POUR REMPLIR LA DEMANDE D'INSCRIPTION POUR PERSONNE DIPLÔMÉE

Assurez-vous de :

1. Remplir et signer le formulaire;
2. Fournir les documents suivants, selon votre situation, attestant la réussite de votre formation :

**Vous êtes titulaire d'un DEP et avez obtenu votre diplôme depuis :**

- **moins de 90 jours**

- Veuillez indiquer votre code permanent dans la section 1. Identification

**ET**

- Joindre l'original, ou une copie, de votre attestation provisoire de formation (le document vous sera retourné par la poste);

ou

- Joindre une copie de votre relevé ou de votre diplôme délivré par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur mentionnant la réussite de votre DEP;

- **plus de 90 jours**

- Veuillez indiquer votre code permanent dans la section 1. Identification;

**Vous êtes titulaire d'un DEC ou d'une AEC :**

- Veuillez indiquer votre code permanent dans la section 1. Identification

**ET**

- Joindre l'original de votre bulletin d'études collégiales ou de votre attestation provisoire (le document vous sera retourné par la poste);

3. Joindre votre paiement de 110 \$. Les chèques ou mandats doivent être libellés à l'ordre de la Commission de la construction du Québec;
4. Joindre le formulaire *Demande d'enregistrement ou de modification au dossier d'identification ou au choix d'association syndicale* dûment rempli.
5. Joindre une photocopie d'un document officiel reconnu (permis de conduire du Québec, carte d'assurance maladie, certificat de naissance ou passeport). Consultez la liste complète au [ccq.org](http://ccq.org).

**Veillez retourner ce formulaire avec les preuves, s'il y a lieu, à l'adresse ci-dessous.**

Commission de la construction du Québec

Service à la clientèle

C. P. 2030, succ. Chabanel

Montréal (Québec) H2N 0C4